DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 01

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2017

En application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 21 avril 2017 est :

ADOPTE PAR 27 VOIX POUR

Abstentions: 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON - S. VINCENT C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI – S. ROCHOTTE)

Extrait certifié conforme

Le Maire,

ARRONDISSEMENT

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

DE SAINT-DIE DES VOSC	GES	T
Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance Procurations	25 9 1	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.
		Etaient présents: David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 - n° 02 170038

REMPLACEMENT DE MONSIEUR FABIEN NIEZGODA DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS ET INSTANCES DANS LESQUELLES IL SIEGEAIT

Suite à sa démission de Conseiller municipal par courrier du 8 mai 2017, il y a lieu de remplacer Monsieur Fabien NIEZGODA dans les différentes commissions et instances dans lesquelles il siégeait :

COMMISSION « ASSOCIATIONS »

Suppléant : Sébastien ROCHOTTE

COMMISSION « EDUCATION »

Suppléant : Sébastien ROCHOTTE

COMMISSION « DEVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORTS »

Titulaire: Sébastien ROCHOTTE

COMMISSION « JEUNESSE ET SPORTS »

Titulaire: Sébastien ROCHOTTE

- COMITE DEODATIEN DES JUMELAGES

Titulaire: Sébastien ROCHOTTE

- COMITE DE GESTION DU CENTRE SOCIAL SAINT-ROCH

Titulaire: Sébastien ROCHOTTE

LE CONSEIL:

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les désignations dans les commissions et instances énumérées ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	La Carrell Municipal afroit an assistant adjustes area la médidana de David
Procurations	9	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 n° 03

REMPLACEMENT D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES SPECTACLES VIVANTS

Les établissements Espace Georges Sadoul et la Nef possèdent un outil de gestion adapté à leur projet, ainsi qu'un conseil d'exploitation de régie à autonomie financière qui se réunit deux fois par an pour proposer les orientations budgétaires et partenariales.

Le conseil d'exploitation de la régie des spectacles vivants est actuellement composé de quatre membres (Mesdames Claude Kiener, Christine Felden, Laetitia Demenge et Monsieur Jean-Pierre Fèvre) et de deux membres représentants le secteur associatif (Messieurs José Da Silva et Emmanuel Antoine).

Suite au départ de Monsieur Jean-Pierre Fèvre de la vice-présidence de l'association Art et Essai, il y a lieu aujourd'hui de nommer une nouvelle personne pour le remplacer au sein du conseil d'exploitation de la régie des spectacles vivants.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DESIGNE Madame Marie-Pascale LESPRIT-KOPP,

en tant que membre du conseil d'exploitation de la régie de spectacles vivants, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Fèvre.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	
a ta seance	23	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>23 juin 2017 – n° 04</u> 170040

MUTUALISATION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-DIE-DES-VOSGES: CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE MUTUALISE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Afin de répondre à ses besoins et ceux de ses communes membres, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges souhaite créer un service mutualisé des systèmes d'information, en vertu de l'article L 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'adhésion de chaque commune se fait sur la base du volontariat et se matérialise par la signature d'une convention qui prévoit, notamment, les modalités de remboursement.

VU l'avis favorable du comité technique,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention d'adhésion au service mutualisé des systèmes d'information,
- AUTORISE la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges à impacter les attributions de compensation pour les remboursements.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 05 (1/2)

AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat est constitué par le résultat comptable de l'exercice augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement du budget du même exercice (résultat cumulé).

Après constatation des résultats de fonctionnement l'Assemblée délibérante peut affecter ces résultats en tout ou partie :

- soit au financement de la section d'investissement
- soit au financement de la section de fonctionnement

Pour l'année 2016, il est donc proposé à l'Assemblée délibérante l'affectation suivante des résultats :

Budget Principal

Résultat

+ 3 832 644,54 €

affecté

- pour + 338 668,09 € en recette de la section d'investissement de ce budget
- pour + 3 493 976,45 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

Budget Eau

Résultat

+ 181 068,81 €

affecté

- pour + 65 043,28 € en recette de la section d'investissement de ce budget
- pour + 116 025,53 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

Budget Assainissement

Résultat

+ 395 864.07 €

affecté

- pour + 395 864,07 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

Budget Forêts

Résultat

+ 196 869,71 €

affecté

- pour + 27 910,63 € en recette de la section d'investissement de ce budget
- pour + 168 959,08 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

Budget Régie de Spectacles

Résultat

+ 55 509,43 €

affecté

- pour + 55 509,43 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin $2017 - n^{\circ} 05 (2/2)$

Budget Bâtiments Industriels et Com.
 Résultat + 851 996,35 €

affecté - pour + 622 693,44 € en recette de la section d'investissement de ce budget

- pour + 229 302,91 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

Budget ORU Résultat + 222 012,29 €

affecté - pour + 222 012,29 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

Budget Assainissement Non Collectif Résultat
 0,00 €

Budget Parking du Marché
 Résultat + 47 441,44 €

affecté - pour + 41 857,42 € en recette de la section d'investissement de ce budget

- pour + 5 584,02 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

Budget Locations Commerciales
 Résultat + 497 904,39 €

affecté - pour + 364 012,70 € en recette de la section d'investissement de ce budget

- pour + 133 891,69 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

Budget Zones d'Aménagement Concerté Résultat 0,00 €

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les affectations ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 06 (1/2) 170042

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14, M4,

Vu la loi n°84-53 du 25 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

- le <u>Budget supplémentaire 2017</u> ci-annexé qui s'équilibre après affectation des résultats et qui apparaît ainsi :

- Budget Principal:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Recettes	3 797 816,45 €	2 269 025,85 €	6 066 842,30 €
Dépenses	3 797 816,45 €	2 269 025,85 €	6 066 842,30 €

- Budget Eau:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Recettes	116 025,53 €	176 454,85 €	292 480,38 €
Dépenses	116 025,53 €	176 454,85 €	292 480,38 €

- Budget Assainissement:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Recettes	317 864,07 €	587 244,06 €	905 108,13 €
Dépenses	317 864,07 €	587 244,06 €	905 108,13 €

- Budget Forêts:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Recettes	168 959,08 €	27 910,63 €	196 869,71 €
Dépenses	168 959,08 €	27 910,63 €	196 869,71 €

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin $2017 - n^{\circ} 06 (2/2)$

- Budget Régie de Spectacles :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Recettes	41 009,43 €	0,00 €	41 009,43 €
Dépenses	41 009,43 €	0,00 €	41 009,43 €

- Budget Bâtiments industriels et Commerciaux :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Recettes	68 956,91 €	622 693,44 €	691 650,35 €
Dépenses	68 956,91 €	622 693,44 €	691 650,35 €

- Budget Opération de Renouvellement Urbain :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Recettes	- 41 787,71 €	38 193,52 €	- 3 594,19 €
Dépenses	- 41 787,71 €	38 193,52 €	- 3 594,19 €

- Budget Parking du Marché:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Recettes	5 584,02 €	41 857,42 €	47 441,44 €
Dépenses	5 584,02 €	41 857,42 €	47 441,44 €

- Budget Locations Commerciales:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Recettes	1 691,69 €	1 327 012,70 €	1 328 704,39 €
Dépenses	1 691,69 €	1 327 012,70 €	1 328 704,39 €

- Budget Zones d'Aménagement Concerté :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Recettes	517 750,00 €	517 751,09 €	1 035 501,09 €
Dépenses	517 750,00 €	517 751,09 €	1 035 501,09 €

ADOPTE PAR 27 VOIX POUR

Abstentions: 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT

C. URBES - R.BA - N.ZMIRLI - S. ROCHOTTE)

Extrait certifié conforme

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

à Vincent BENOIT
à Caroline PRIVAT-MATTIONI
à David VALENCE
à Françoise LEGRAND
à Patrick ZANCHETTA
à Bruno TOUSSAINT
à Christopher ZIEGLER
à Christine URBES
à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 07

TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

Considérant l'état des produits irrécouvrables dressé par le comptable public,

Considérant sa demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en oeuvre de toutes les voies d'exécution,

Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur par l'Assemblée Délibérante ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité la créance irrécouvrable,

Il est proposé au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur des recettes pour un montant total de 4 384,90 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables dressée par le comptable public, ci annexée,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ADMET en non valeur la somme de 4 384,90 € sur le budget principal,

ADOPTE A L'UNANIMITE

(Absent au moment du vote : P. ZANCHETTA)

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

Exercice	N° de pièce	Nom du débiteur	Objet du titre	Reste à recouvrer
2001	T-3198	midel publicite	panneaux publicitaires 01	125,00 €
2002	T-3488	midel publicite	panneaux publicitaires 02	152,40 €
2011	T-2785 R-101 A-101	chez mus -snack pizza	rolmre10 tlpe enseignes 2011	16,50 €
2011	T-2785 R-101 A-106	watrin	rolmre10 tipe enseignes 2011	24,00 €
2011	T-1461	fauve	voirie 2°tr.2011 thiers 45 presentoir : 1	7,90 €
2011	T-1775	nowak jean marie	restaurat° scolaire impayee 20 pour justine	26,40 €
2011	T-1864	antoine sabine	docs non rendus 17/05/2011 v.h pj:justificatif	97,50€
2011	T-2574	fauve sarl tom line petit benedi	voirie 4°tr.2011 thiers 45 presentoir : 1	7,90 €
2012	T-143	guler selahattin	restaurat°scolaire impayee 201 enfant sinem	22,00 €
2012	T-150	n doudy dady	restaurat°scolaire impayee 201 enfants ida et toure hawa	44,00 €
2012	T-160	winterstein david	restaurat°scolaire impayee 201 enfnat eden	23,55 €
	T-189	khouani zoheir	activites impayees enfant fati 12 tickets manquants	10,20 €
	T-267	fontana antonio	docs non rendus v.hugo enfant carla nee le 22/03/199	50,50 €
	T-289	avsea service apj	restaurat°scolaire impayee 201 mr richard sebastien	18,65 €
	T-492	belloi vanessa	restaurat°scolaire impayee 201 enfant bresch lola	20,60 €
	T-501	nowak jean marie	restaurat scolaire impayee 201 enfant bresch tola	
	T-514	fatnassi jamel	restaurat scolaire impayee 201 enfatt nowak justine	31,20 €
	T-529			146,55 €
		vistorky xavier	restaurat*scolaire impayee 201 enfant vistorky allan	10,90 €
040000000000000000000000000000000000000	T-563	fousse lydie	restaurat°scolaire impayee 02/ enfants quantin et kupeck ilya	196,25 €
0.0000000000000000000000000000000000000	T-571	menard slimani rachida	restaurat°scolaire impayee 02/ enfant ryad	72,00 €
	T-573	reinhardt anne marie	restaurat°scolaire impayee 02/ enfant ricono chanel	39,85 €
	T-992	giacomini antoine	voirie 2012 e chatrian 10 file de tuyaux : 1	4,40 €
	T-1028	severin jean marie	voirie 2012 hellieule 43 marche : 1	0,20€
	T-1332	mervelay julien	remb salaire mars suite a demi demande tresorerie	15,80 €
	T-1591	purson michel	docs non rendus 10/03/2012 v.h	74,99 €
	T-1780	bach sabrina	activites impayees enfant ines	6,60 €
	T-1797	yangamen ekwa celine	activites impayees enf charles	6,80 €
	T-1878	cuny maylis	doc non rendu 10/01/2012 enfant axel ne le 14/11/2003	21,95 €
	T-2138	fousse lydie	restaurat°scolaire impayee 07/ enfant fousse quentin	52,00 €
	T-2140	gobert laurence	restaurat°scolaire impayee 07/ enfant maurer dana	30,00 €
	T-2151	deckert elisabeth	restaurat°scolaire impayee 07/ enfants deckert capucine et me	159,00 €
	T-2162	reinhardt anne marie	restaurat°scolaire impayee 07/ enfant ricono chanel	6,00 €
2012	T-2340	black christine	droits de place fig 11/10-14/1	40,00 €
2012	T-770	jere brigitte	restaurat°scolaire impayee 05/ enfant lamaze sulivan	171,00 €
2012	T-804	berg citya	locat°env 16/05/2012 fact.2012/014/env/babc.fc du 0	76,20 €
2012	T-2128	durand marie christelle	remboursement erreur paie dura	16,91 €
2013	T-298 R-12 A-12	chauffateck	rolmre tlpe enseignes 2012(rattach.)	43,50 €
2013	T-16	krafess mohamed youssef	doc non rendu 29/06/2012 pj:justificatif	32,70 €
2013	T-17	betrancourt emilie	docs non rendus 22/08/2012 pj:justificatif	38,43 €
2013	T-30	belkadi boumedienne	restaurat.scolaire impayee 2012 wabil	51,00 €
2013	T-39	chassard jean michel	restaurat.scolaire impayee 2012 kimy	18,75 €
2013	T-40	chouiter samba	restaurat.scolaire impayee 2012 bajramaj lina	19,00 €
2013	T-56	fatnassi jamel	restaurat.scolaire impayee 2012 nihel	23,60 €
2013	T-77	malcsyk laurence	restaurat.scolaire impayee 2012 medhi et sofiane	103,00 €
	T-96	ridz myriam	restaurat.scolaire impayee 2012 logan	75,00 €
	T-202	winterstein madeleine	stationn gens du voyage impaye immatriculation 4787 tr 88 2 sema	35,00 €
	T-1296	ferhah mohamed	locat.sono joker 06/04/2013 facture 2013/004/mat/babc.fc du 27/0	40,40 €
_	T-1349	clement nathalie	restaurat.scolaire impayee 04/2013 enfant simonet rudy	86,00 €
	T-1483	hacid marie jose	restaurat.scolaire impayee 04/2013	77,00 €
	T-1491	kohler christelle	restaurat.scolaire impayee 04/2013	33,00 €
	T-1505	menard slimani rachida	restaurat.scolaire impayee 04/2013	
		baverel maud		83,00 €
	T-1908		tickets manquants 07/2013 louise demmer 8 tickets garderie	5,60 €
	T-2109	vogt sandrine	restaurat.scolaire impayee 2012/2013 pour menigoz oceane	100,00 €
	T-2275	mac mils eurl fisch eric	voirie 1.sem.2013 thiers 38 depot sur trottoir : 2 glacieres	34,80 €
	T-71	jere brigitte	restaurat.scolaire impayee 2012 lamaze sulivan	73,00 €
	T-1857	tessier michel	remb salaires 22/12/212 au 30/06/2013 pj:fiche salaire	0,50 €
		coiffeur annie dentan	tipe 2014 role 11	18,00 €
	T-3059 R-11 A-277	hans anders	tipe 2014 role 11	19,50 €
	T-3059 R-11 A-451	restaurant le petit chantilly	tlpe 2014 role 11	402,00 €
	T-25	matty katia	docs non rendus 31/08/2013	105,09 €
	T-33	cambarel carine	docs non rendus 20/06/2012 enf kevin salanie nee le 13/02/2000	91,59€
	T-189	vogt francis	restaurat.scolaire impayee 2014 enfant morgane	5,90 €
2014	T-409	ehrhart patrice	restaurat.scolaire impayee 2014 theo et eleonore	81,00 €

2016	1-038	painier marie laure	periscolaire impayee 2016 enfant lorenzo total	4 384,90 €
	T-658	bainier marie laure	periscolaire impayee 2015 facture 14142 du 01/07/15 enfant rayana	3,60 €
	T-267 T-371	doridant morgane bourzama messaouda	restauration scolaire impayee 10/2015 enfant nahim tadjidine	5,50 € 5,60 €
	T-2591 R-1 A-477	ego zen	tipe 2016	6,45 €
_	T-732	sy haby et moussa	locat.salle kafe 17/04/2015 facture 2015-05/04 du 20/04/2015	27,00 €
	T-2423	milesi aurelien	loc salle louise michel 26/09/15 facture 2015/2/blm/babc.fc	0,09 €
	T-2436	loeffep tania	restaurat.scolaire impayee 07/2015 enfant koppers yoann	97,50 €
	T-1267	kohler christelle	restaurat.scolaire impayee 06/2015 enfant ancel lila	20,00 €
	T-763	siefert anais	periscolaire 4 seances enfants guiot benjamin et siefert dylan facture 1477	3,20 €
	T-757	fanack gerard	periscolaire 2 seances enfants alicia et ophelie facture 147561 du 16/12/20	1,60 €
	T-756	bonmarchand loic	periscolaire 1 seance enfant lili rose facture 11121 du 01/04/2015	1,40 €
	T-752	tousseul manuella	periscolaire 3 seances enfant coupas jade facture 142107 du 04/03/2014	2,40 €
-	T-751	belmekki menfok	periscolaire 2 seances enfants walid et cherifa facture 11238 du 03/04/2015	1,60 €
	T-745	nicot vincent	periscolaire 2 seances enfant morgan facture 147587 du 16/12/2014	3,60 €
	T-744	musci julien	periscolaire 2 seances enfant arthur facture 10570 du 11/03/2015	2,80 €
	T-724	jenny celine	periscolaire 2 seances facture 10333 du 04/03/2015 enfant repcen noah	2,20 €
	T-721	humbert maximilien	periscolaire 3 seances facture 10392 du 05/03/2015 enfant humbert sohan	2,40 €
-	T-718	de angeli cindy	periscolaire 02/03-30/03/2015 facture 10008 du 24/02/2015 enfant richard dy	2,50 €
	T-717	elali said	periscolaire 3 seances facture 11125 du 01/04/2015 enfant leina	2,40 €
-	T-716	hellich nicolas	periscolaire 4 seances facture 142960 du 02/06/2014 enfants chloe et zoe	3,20 €
	T-712	fevotte yan	periscolaire 1 seance facture 10245 du 03/03/2015 enfant arthur	1,40 €
000000000000000000000000000000000000000	T-176	cremmel herve	periscolaire 1 seances facture 131073 du 02/12/2013	3,50 €
	T-173	devin guillaume	periscolaire 4 seances facture 10348 du 04/03/2015	4,40 €
	T-169	bento gilles	periscolaire 4 seances facture 147557 du 16/12/2014	5,40 €
		claudel et baly	tipe 2015 role 11	609,00€
2014	T-3224	winterstein madeleine	stationn gens du voyage 04/2014 cheque impaye	25,00€
2014	T-3033	albert fabienne	restaurat.scolaire impayee 2014 enfant marcle shona	5,00 €
2014	T-2644	druet gilberte	eau-ass 2.sem.2014 druet	0,20 €
	T-2620	pierrat angelique	voirie 2014 42 rue d'alsace soupirail : 1/3	3,09 €
2014	T-2598	munsch alexandre	voirie 2014 5 rue de percihamp marche : 1/3	3,08 €
2014	T-1994	ucar aysel	voirie 2014-10 rue des jardins marche : 1/3	3,09 €
2014	T-1815	harakat	voirie 2014-8 place st martin soupirail : 1/4	2,32
2014	T-1813	trojani patrice	voirie 2014-8 place st martin soupirail : 1/4	2,32

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>23 juin 2017 – n° 08</u> 170045

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A UNE ASSOCIATION

Il est proposé d'attribuer, sur les crédits réservés au Budget Primitif 2017, la subvention suivante pour participer aux dépenses de fonctionnement de l'association A.F.O.C. (Association Force Ouvrière des Consommateurs et des locataires).

LE CONSEIL

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme Le Maire,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance	e du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35		
Nombre des Membres présents à la séance Procurations	25 9 1	VALENCE, Maire, assisté de Brur BENOIT, Françoise LEGRANI	ssion ordinaire sous la présidence de David no TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent D, Jean-Paul BESOMBES, Dominique TA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc E, Marie-José LOUDIG, Adjoints.
		Françoise LEGRAND, Jean-Paul Bl ZANCHETTA, Caroline PRIVA Nicolas BLOSSE, Marie-José LOU ANCEL, François FICHTER, Ro Ousseynou SEYE, Johann RUH,	AINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, ESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick AT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, UDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude oselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, e URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à ien ROCHOTTE.
		Excusés et ont donné procuration :	
		Marie-France LECOMTE Isabelle de BECKER Christine FELDEN Issam BENOUADA Sabriya CHINOUNE Mustafa GUGLU Pierre JEANNEL Serge VINCENT Ramata BA	à Vincent BENOIT à Caroline PRIVAT-MATTIONI à David VALENCE à Françoise LEGRAND à Patrick ZANCHETTA à Bruno TOUSSAINT à Christopher ZIEGLER à Christine URBES à Jean-Louis BOURDON
		Absente excusée : Nathalie TOMASI	

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 09

REALISATION D'UN DEPOSE-MINUTE DEVANT LE GROUPE SCOLAIRE DARMOIS-CLEMENCET ET LE GYMNASE RENE PERRIN – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES

La ville souhaite réaliser un dépose-minute devant l'école Darmois afin de permettre une desserte aisée et sécurisée des écoles primaire et maternelle et du gymnase René Perrin.

Ce projet comprend la création d'une voie de circulation à sens unique permettant de déposer les élèves de primaire ainsi que la création de places de stationnement pour permettre aux parents de maternelle d'accompagner leurs enfants jusqu'à l'établissement.

Le montant des travaux s'élève à 85 000 € HT soit 102 000 € TTC.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental des Vosges, pour la réalisation d'un dépose-minute devant le groupe scolaire Darmois-Clémencet et le gymnase René Perrin,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire.

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

à Vincent BENOIT
à Caroline PRIVAT-MATTIONI
à David VALENCE
à Françoise LEGRAND
à Patrick ZANCHETTA
à Bruno TOUSSAINT
à Christopher ZIEGLER
à Christine URBES
à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>23 juin 2017 – n° 10</u> 170046

TRAVAUX DE VOIRIE ET DE RESEAUX RUE DU LIEUTENANT BACHELIER ET RUE ROVEL – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la ville de Saint-Dié-des-Vosges a prévu des travaux rue Rovel et rue du Lieutenant Bachelier. Le programme de rénovation comprend l'enfouissement des réseaux secs, la rénovation et le remplacement des réseaux d'assainissement et d'eau potable et la reprise de la voirie.

Le montant des travaux s'établit à 576 238.40 € HT soit 691 486.08 € TTC.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental des Vosges pour les travaux de voirie rue du Lieutenant Bachelier et rue Rovel,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

2201111 212220 1000	L	
Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.
		<u>Etaient présents</u> :
		David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick
		ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN,

Excusés et ont donné procuration:

M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 11

ATTRIBUTION DE CHÈQUES CADEAUX POUR LES BACHELIERS DEODATIENS AYANT OBTENU UNE MENTION TRÈS BIEN AU BACCALAURÉAT

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges souhaite valoriser le mérite et l'excellence. Aussi, à l'occasion du baccalauréat, elle offre des chèques cadeaux de l'Union Déodatienne des Artisans et Commerçants (UDAC) à tous les bacheliers déodatiens ayant obtenu une mention très bien.

Pour l'année scolaire 2016-2017, les chèques cadeaux offerts seront d'une valeur de 100 €. Ce montant pourra toutefois évoluer dans le temps.

Afin de soutenir le commerce de proximité, cette opération s'effectue en partenariat avec l'UDAC (Union Déodatienne des Artisans et Commerçants).

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ACCORDE le bénéfice des chèques cadeaux UDAC aux bacheliers déodatiens ayant obtenu une mention très bien,
 - AUTORISE l'achat de chèques cadeaux auprès de l'UDAC,
 - AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire ;

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>23 juin 2017 – n° 12</u> 170048

CESSION PAR LA VILLE D'UNE ACTION DE LA SA « LE TOIT VOSGIEN » AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES

Le Conseil Départemental des Vosges a été sollicité par la S.A. Le Toit Vosgien pour être garantie financière pour des opérations de rénovation énergétique de 114 logements de son patrimoine.

Afin que le Conseil Départemental des Vosges puisse y apporter une réponse favorable, il est nécessaire qu'il siège au sein du conseil d'administration de la S.A. Le Toit Vosgien et cela nécessite la cession d'une action de capital au Conseil Départemental par la S.A. « Le Toit vosgien », conformément à l'article 8 de leurs statuts.

La cession se fait au prix de dix centimes d'euro.

La Ville, étant actionnaire majoritaire de la S.A. Le Toit Vosgien, a été sollicitée pour donner son accord à cette cession.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DONNE SON ACCORD pour la cession d'une action de capital de la S.A. « Le Toit Vosgien » au Conseil Départemental des Vosges, au prix de dix centimes d'euro,
 - AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>23 juin 2017 – n° 13</u>

TRAVAUX AU BATIMENT 33 RUE OHL DES MARAIS – CONVENTION DE TRAVAUX ENTRE LA VILLE ET VOSGELIS

L'Office Public de l'Habitat VOSGELIS souhaite améliorer la qualité de vie de ses locataires et dans ce cadre, prévoit la réalisation d'une aire de stationnement résidentiel pour le bâtiment situé 33 rue Ohl des Marais.

Afin de réaliser au mieux ce projet et satisfaire à l'obligation d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, une réflexion commune, engagée par VOSGELIS et la ville de Saint-Dié-des-Vosges a conduit à refondre le plan de masse pour requalifier les espaces extérieurs en créant des aires de stationnement et en sécurisant les déplacements des piétons.

La Ville va procéder à des travaux sur l'aire de stationnement située à l'avant du bâtiment.

Vosgelis requalifiera les abords du bâtiment : création de stationnement, requalification des accès piétons et aménagements d'espaces verts.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- Autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention avec VOSGELIS pour la réalisation de travaux sur des parcelles appartenant à la Ville, dans l'attente d'une régularisation par un échange foncier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Nombre des Membres présents		
à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>23 juin 2017 – n° 14</u> 170050

TRAVAUX AU BATIMENT 33 RUE OHL DES MARAIS – CONVENTION DE PRESTATION POUR L'EXPLOITATION DE L'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ENTRE LA VILLE ET VOSGELIS

Dans le cadre de travaux d'amélioration des espaces extérieurs du bâtiment 33 rue Ohl des Marais, notamment la création d'une aire de stationnement, VOSGELIS souhaite implanter deux mâts d'éclairage.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec VOSGELIS, qui a pour objet :
- * d'une part, d'autoriser VOSGELIS à raccorder les deux mâts d'éclairage sur le réseau d'éclairage communal,
- * d'autre part d'autoriser l'exploitation, par la commune, de ces deux points d'éclairage public sur les parcelles VOSGELIS.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 15

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'AGENTS COMMUNAUX A LA CAISSE DES ECOLES

Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la ville de Saint-Dié-des-Vosges, collectivité d'origine, met à disposition de la Caisse des écoles de Saint-Dié-des-Vosges, établissement d'accueil, les agents suivants :

- un ATSEM principal 2ème classe
- un Animateur principal 1ère classe
- un Adjoint administratif principal 2ème classe

L'ATSEM principal 2ème classe est mis à disposition de la Caisse des écoles à raison de 50 % de son temps de travail, soit 17 h 30 hebdomadaires, pour assurer les missions d'animation des Nouvelles Activités Périscolaires et de secrétariat administratif dédié au dispositif périscolaire.

L'animateur principal 1ère classe est mis à disposition de la Caisse des écoles à raison de 100 % de son temps de travail, soit 35 h hebdomadaires, pour encadrer l'équipe d'animation (10 animateurs-référents, des animateurs et des intervenants N.A.P.) et assurer la mission de coordination du dispositif périscolaire,

L'Adjoint administratif principal 2ème classe est mis à disposition de la Caisse des écoles à raison de 80 % de son temps de travail, soit 28 h hebdomadaires, pour assurer les missions de gestion financière des budgets de la Caisse des écoles et de programmation des Nouvelles Activités Périscolaires.

La collectivité d'origine verse à chacun des agents mis à disposition la rémunération correspondant à son grade d'origine (traitement de base, indemnité de résidence, supplément familial, indemnités et primes liés à l'emploi).

La mise à disposition est consentie à titre onéreux.

La Caisse des écoles rembourse à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges le montant de la rémunération de chaque agent mis à disposition, ainsi que toutes les cotisations et contributions y afférentes, pour la quotité de temps de travail correspondant à leur mise à disposition.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec la Caisse des écoles pour la mise à disposition d'agents communaux.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>23 juin 2017 – n° 16</u> 170052

MUSEE – RECOLEMENT DECENNAL – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DU GRAND EST (D.R.A.C.)

Le musée Pierre Noël, labellisé musée de France, est soumis selon la loi musée de 2002 (art. L.451-2 et D.451-8) à la mise en œuvre et à la réalisation d'un récolement décennal de l'ensemble de ses collections inventoriées.

Le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire :

- la présence du bien dans les collections,
- sa localisation,
- l'état du bien,
- son marquage.
- la conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues.

Cette opération a fait l'objet d'un plan de récolement décennal soumis à la D.R.A.C. et au conseil municipal et validé par ce dernier en date du 20 mars 2009.

Pour mener à bien cette opération, le musée Pierre-Noël s'est alloué les services d'un agent de récolement pour lequel une aide financière peut être demandée à la D.R.A.C.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de la D.R.A.C. du Grand Est,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certific conforme

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 17 (1/2) 170053

DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES EN STATION CLASSEE DE TOURISME

Le classement en station de tourisme est l'acte par lequel les pouvoirs publics reconnaissent les efforts accomplis par une collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence. Ce classement, attribué par décret pour une durée de douze ans, suppose le respect d'une cinquantaine de critères.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Tourisme et notamment ses articles L 133-13 à L 133-16 ;

Vu le décret n° 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 juillet 2015 portant renouvellement, pour 5 ans, du classement en commune touristique de la commune de Saint-Dié-des-Vosges ;

Considérant que le classement de la commune de Saint-Dié-des-Vosges en « Station Classée de Tourisme» arrive à échéance le 31 décembre 2017 :

Considérant que la ville de Saint-Dié-des-Vosges entend répondre aux conditions de classement en station de tourisme, notamment en matière :

- d'hébergement touristique,
- de créations et animations culturelles,
- d'accueil, d'information et de promotion touristique,
- de mise en œuvre des savoir-faire professionnels au caractère traditionnel, historique, gastronomique ou régional,
- de signalement de l'Office de Tourisme et des principaux lieux d'intérêt touristique,
- d'activités physiques et sportives utilisant les équipements présents sur le territoire,
- de commerces de proximité et de structures de soins adaptées,
- d'urbanisme : la ville doit disposer d'un Plan Local d'Urbanisme, d'un plan de zonage d'assainissement,
- d'actions environnementales, d'embellissement du cadre de vie,
- de conservation du patrimoine,
- d'hygiène publique et de traitement des déchets,
- d'accès et de circulation dans la commune,
- d'entretien et de sécurité des équipements.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin $2017 - n^{\circ} 17 (2/2)$

Il est ainsi proposé de solliciter le Préfet des Vosges afin d'obtenir le classement pour l'ensemble de la commune de Saint-Dié-des-Vosges en tant que station classée de tourisme.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE le classement de la commune de Saint-Dié-des-Vosges en station classée de tourisme sur la base du dossier réglementaire,
 - AUTORISE le Maire :
 - * à accomplir toutes les démarches nécessaires pour l'obtention dudit classement,
 - * à signer tous documents relatifs à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

35	Séance du 23 juin 2017
35	
25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.
	25

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 18

ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE PUBLIC

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 75 % au titre de l'année 2016,
- PRECISE que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Madame Sophie BRETON, receveur municipal.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 19

DEMANDE DE PROTECTION ET D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO DE LA NECROPOLE MILITAIRE NATIONALE FRANCAISE DES TIGES

L'association « Paysages et sites de mémoire de la grande Guerre » dont le Conseil départemental est membre depuis juillet 2011, a déposé avec l'Etat français et la Belgique le dossier de candidature transnational des « sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale Front ouest. », au début de l'année 2017.

Parmi les 139 sites candidats figure la nécropole militaire nationale française des Tiges, dont la valeur exceptionnelle est liée au site lui-même qui est un site de bataille et qui offre un parfait exemple du traitement fait aux défunts Morts pour la France, connus ou anonymes, pendant et après le conflit.

Afin d'assurer la bonne instruction du dossier et prouver l'engagement municipal,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPORTE son soutien à la candidature de la nécropole des Tiges à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco,
- DEMANDE la protection de la nécropole nationale militaire française des Tiges -en conformité avec la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine- en tant qu'isolat du site historique patrimonial remarquable à créer au cœur de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, dès que la parution des arrêtés le permettra. Cet isolat englobera l'élément du bien et sa zone tampon,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents	2.5	
à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>23 juin 2017 – n° 20</u> 170056

RETROCESSION PAR LA DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES-EST A LA VILLE DU ROND-POINT DU BAPTEME DE L'AMERIQUE SIS ZONE D'HELLIEULE 4, APRES REFECTION ENTIERE DU ROND-POINT PAR LA D.I.R. EST

Lors de la réalisation de la voie rapide RN59, le rond-point du Baptême de l'Amérique aurait dû être remis en gestion à la ville de Saint-Dié-des-Vosges après travaux, ce qui n'a pas été fait administrativement.

Afin de régulariser la situation, une réunion a eu lieu le 20 décembre 2016 dans les locaux de la Direction Interdépartementale des Routes Est. Lors de cette dernière, il a été proposé que la ville de Saint-Dié-des-Vosges, en contrepartie de la remise en état du rond-point par les services de l'Etat, reprenne la gestion de l'infrastructure.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la rétrocession, à titre gratuit, du rond-point du Baptême de l'Amérique, après réfection par les services de l'État,
 - AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin 2017 – n° 21

ACQUISITION D'UN DESHERBEUR MECANIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'est inscrite dans une démarche de développement durable et a supprimé l'utilisation d'herbicide pour atteindre l'objectif « zéro phyto ».

Les services de la ville pratiquent déjà le désherbage manuel et le désherbage des grandes surfaces avec un désherbeur mécanique.

Afin de poursuivre cette démarche, la ville souhaite acquérir un désherbeur mécanique équipé de brosses métalliques qui sera utilisé pour le désherbage des caniveaux.

Le montant de l'acquisition s'élève à 8 970.85 € HT soit 10 765.02 € TTC.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, pour l'acquisition d'un désherbeur mécanique,
 - AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>23 juin 2017 – n° 22</u>

PERSONNEL TERRITORIAL – TABLEAU DES EFFECTIFS

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus particulièrement son article 34 relatif aux emplois ;

VU les décrets concernant le P.P.C.R. (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations);

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs suite à la Commission Administrative Paritaire et à la réforme des parcours professionnels ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE:

- * la création de :
- 1 poste d'adjoint technique à temps complet
- 1 poste de technicien à temps complet
- 1 poste d'agent social à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique principal 1° classe à temps complet
- 2 postes de brigadier chef principal à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 25 h
- 2 postes d'adjoint technique principal 2° classe
- 1 poste d'adjoint technique principal 2° classe à temps non complet 28 h
- 3 postes d'adjoint technique principal 2° classe à temps non complet 30 h
- 9 postes de gardien-brigadier de police à temps complet
- * la suppression de :
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 20 h
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 28 h
- 3 postes d'adjoint technique à temps non complet 30 h
- 2 postes de brigadier à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet
- 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet
- 7 postes de gardien de police à temps complet suite à décrets P.P.C.R.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 23 juin 2017
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents		
à la séance	25	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	9	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absente	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration:

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOUADA	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée:

Nathalie TOMASI